MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction générale du Trésor

Note thématique :
Réfugiés ukrainiens et immigration de travail en Pologne

Une publication du SER de Varsovie
Mars 2024

Confrontée à une baisse de sa population active (-3 millions d'actifs en 10 ans) et à un taux de chômage structurellement faible (3% en 2023), la Pologne connaissait depuis les années 2010 une progression de l'immigration de travail (725 000 travailleurs étrangers enregistrés en 2021) principalement d'origine ukrainienne (627 000). Suite à l'invasion russe de l'Ukraine en 2022, la Pologne a accueilli près de 1 million de réfugiés ukrainiens dont environ 350 000, principalement des femmes, participent aujourd'hui à l'activité économique et portent à environ 750 000 le nombre total de ressortissants ukrainiens travaillant en Pologne (70% des travailleurs immigrés). L'intégration économique de ces réfugiés est saluée par le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (UNHCR) qui estime que leur apport à l'économie polonaise est proche de 1% du PIB et s'avère bénéfique pour le budget de l'Etat polonais. Parallèlement, en 2022, la Pologne a allongé la durée de validité des permis de travail de court terme qu'elle remet à certains ressortissants est-européens et se tourne de plus en plus vers des travailleurs asiatiques pour combler son besoin de main d'œuvre.

1. Confrontée à une baisse de sa démographie et à un taux de chômage faible, la Pologne connaissait depuis les années 2010 une importante immigration de travail, surtout venue d'Ukraine.

La Pologne connait un besoin structurel de main d'œuvre du fait de la baisse démographique (non-renouvellement des générations et émigration de certains actifs polonais). La population active polonaise a perdu près de 3 M d'actifs entre 2013 (23,5 M) et 2023 (20,8 M) et les projections estiment que la Pologne devrait perdre encore 1 M d'actifs d'ici à 2035, *annexe 1*.

Parallèlement, **la Pologne connait un taux de chômage structurellement faible, estimé à 3% en 2023** après avoir connu une baisse constante depuis 2013 (11%), *annexe 2*. Le manque de main d'œuvre est régulièrement indiqué comme l'un des premiers défis des entreprises en Pologne, aussi bien pour effectuer des tâches de base que pour des emplois qualifiés.

Pour pallier à ce manque, la Pologne a connu au cours de la décennie 2010 une hausse du nombre de travailleurs immigrés, passés de 100 000[1] en 2013 à 725 000 début 2021. **Les Ukrainiens constituaient largement la première nationalité parmi les travailleurs**

[1] Nombre de travailleurs étrangers régulièrement affiliés à la sécurité sociale polonaise (ZUS) par leur contrat de travail.

immigrés : 33 000 étaient affiliés à la sécurité sociale en 2013 contre 627 000 en 2021 (dont environ 400 000 hommes pour 227 000 femmes).

Outre la proximité géographique, culturelle et linguistique, **la forte représentation des Ukrainiens parmi les travailleurs immigrés tenait à des facilités légales**. Depuis 2011 une loi permettait l'embauche de travailleurs immigrés venus d'Ukraine et de certains autres pays de l'Est[2] pour des emplois non-saisonniers et pour une durée de 6 mois par an, moyennant une « déclaration » de l'employeur, traitée en quelques jours par les autorités polonaises contre plusieurs semaines pour les permis de travail habituels. Partant, les autorités polonaises émettaient avant 2022 d'avantage de ces « déclarations » (1,9 M en 2021) que de permis de travail « classiques » (0,5 M). L'Etat polonais délivraient également un nombre plus modeste de permis de travail saisonniers (113 000 en 2021), en particulier à des ressortissants ukrainiens, pour répondre aux besoins du secteur agricole.

2. Une intégration réussie des réfugiés ukrainiens qui profite à l'économie et à l'Etat polonais.

Selon l'UNHCR, qui a récemment publié un rapport à ce sujet[3], la Pologne accueille un peu moins de 1 M de réfugiés ukrainiens. Au moins 40% seraient des mineurs et 10% des retraités. 40% seraient des femmes en âge de travailler et 10% des hommes. Bien que les chiffres soient parfois contradictoires, **on estime à environ 350 000 le nombre de réfugiés ukrainiens participant à l'activité économique en Pologne en 2023.**

Leur intégration à l'économie polonaise a bénéficié de l'activation en mars 2022 de la directive européenne sur la protection temporaire ainsi que de la **loi polonaise sur le soutien aux réfugiés ukrainiens**, celle-ci leur a garanti **ainsi qu'à tous les ressortissants ukrainiens déjà légalement présents en Pologne, un accès au marché du travail polonais sur simple « notification »**[4] par l'employeur[5].

Ces dispositions ont permis de rapidement intégrer ces réfugiés au marché du travail polonais. Le taux d'emploi des réfugiés en Pologne a ainsi progressé de 28% en mai 2022 à 60% environ en novembre 2023, tandis que beaucoup d'Ukrainiens déjà installés en Pologne ont pu y rester. **Partant, le nombre total d'Ukrainiens travaillant en Pologne fin 2023, serait d'au moins 750 000 dont 400 000 hommes et 350 000 femmes**, *annexe 3.*

Depuis début 2022, les secteurs qui ont le plus recruté de ressortissants ukrainiens sont (1) l'industrie manufacturière (+34 000), (2) le secteur de l'hôtellerie-restauration (+18 000), et (3) le commerce de détail (+18 000). A l'inverse, le secteur de la logistique et des transports est celui qui a connu le plus de départs de travailleurs ukrainiens (-1 000), *annexe 4.*

L'UNHCR relève à ce sujet une affectation non optimale des ressources humaines : les réfugiés ukrainiens sont à plus de 50% diplômés de l'enseignement supérieur mais occupent à 40% des tâches ne nécessitant aucune qualification particulière. Cela vient notamment de la barrière linguistique (entre 20 et 25% des réfugiés se déclarent incapables de travailler en polonais fin 2023).

La bonne intégration permet aux réfugiés d'être aujourd'hui très majoritairement autonomes financièrement : **80% des revenus des ménages réfugiés sont issus de leur travail et seulement 7% des aides de l'Etat polonais**, *annexe 5.* Plus de 40% d'entre eux

---

[2] Arménie, Belarus, Géorgie, Moldavie, et Russie (cette dernière jusqu'en 2022).

[3] Document - Poland: Analysis of the impact of refugees from Ukraine on the economy of Poland – March 2024 (unhcr.org)

[4] Contrairement à la procédure de « déclaration », les autorités polonaises ne traitent pas ces notifications et ne peuvent refuser ces embauches.

[5] Ces réfugiés ont également accès au système de santé et au système éducatif polonais.

gagneraient en 2023 entre 700 et 1400€ par mois[6] alors que le salaire minimum polonais s'établissait à 745€ au 1er semestre 2023 et que le salaire moyen brut s'élevait à 1660€ par mois.

Partant, selon l'UNHCR, les réfugiés ukrainiens constituent un surplus de producteurs et de consommateurs dont **l'apport pour l'économie polonaise est estimé entre 0,7 et 1,1% du PIB en 2023.** Cet apport pourrait même atteindre jusqu'à 1,35% du PIB à long-terme. L'autonomie financière des réfugiés est également bénéfique pour les recettes publiques qui enregistrent un surplus compris entre 1,05 et 1,45% en 2023 soit un **bénéfice de 2,4 à 3,5 Mds € pour le budget de l'Etat polonais[7].**

Outre l'accès rapide au marché du travail, l'UNHCR note que l'intégration économique des réfugiés tient aussi à l'absence de mécanisme administratif de répartition géographique. **Les réfugiés sont ainsi surreprésentés dans les grandes agglomérations polonaises notamment de l'Ouest** là où le marché local du travail était sous tension et où les réseaux préexistants de la diaspora pouvaient les accueillir, *annexe 6*.

3. La Pologne se tourne à présent vers l'Asie pour attirer de nouveaux travailleurs.

Simultanément à l'ouverture du marché du travail aux réfugiés et ressortissants ukrainiens, les autorités polonaises ont étendu de 6 à 24 mois la période pendant laquelle les ressortissants étrangers éligibles aux « déclarations de travail » peuvent travailler en Pologne. Elles ont également exclu les citoyens russes de cette disposition en 2022. Partant, **la Pologne connait depuis 2022 une baisse du nombre de permis de travail délivrés aux étrangers** (1,9 M délivrés tous régimes confondus en 2023 contre 2,6 M en 2021) du fait d'un moindre besoin de renouvellements de permis aux nationalités est-européennes, *annexes 7 à 9*.

Parallèlement, **la Pologne connait une croissance de l'immigration de travail venue d'Asie**. Les entreprises et agences de RH déclarent se tourner de plus en plus vers les ressortissants asiatiques ou issus du sous-continent indien pour faire face aux manques de main d'œuvre. En 2023, la Pologne a ainsi émis le plus de permis de travail « classiques » à des ressortissants indiens (46 000, +10% en g.a.), népalais (35 000, +76%), philippins (29 000, +29%) et bangladais (28 000, +106%), *annexe 10*.

En pratique, **le nombre d'étrangers considérés comme travaillant effectivement en Pologne a progressé de 0,7 M en 2021 à 1,1 M en 2023 dont une majorité sont Ukrainiens (70%)**, *annexe 11*. Ce faisant la main d'œuvre immigrée représente aujourd'hui 7% de la population active environ contre moins de 1% en 2013. Ces travailleurs immigrés se trouvent principalement dans la région de Varsovie (20%), en Basse-Silésie (région de Wroclaw – 12%) et en Grande-Pologne (région de Poznan – 11%). Ils opèrent principalement dans l'industrie manufacturière (29%), le transport et la logistique (21%) et la construction (12%). Ils sont généralement employés à des travaux de base (40%) ou comme ouvriers industriels (20%) ainsi qu'opérateurs de machines (16%), *annexe 12*.

Le ministère polonais du Travail estime qu'en 2023 le salaire médian des travailleurs immigrés oscillait entre 848 et 874€ selon leur type de permis, soit un niveau proche du salaire minimum polonais, passé de 745 à 811€ en 2023.

---

[6] 20% des ménages réfugiés gagnent moins de 700€/mois ; 12% gagnent plus de 1400€ et 27% n'ont pas répondu à l'enquête. Le salaire minimum polonais a progressé de 745€ au S1 2023 à 811€ au S2 puis 977€ au S1 2024.

[7] Le coût de l'accueil des réfugiés pour le budget de l'Etat polonais est estimé à plus de 1 Md€ en 2023 (3,5 Mds en 2022) alors que les recettes additionnelles sont comprises entre 3,4 et 4,6 M€ (2,3 et 3,1 Mds en 2022).

Annexes

Annexe 1 – Evolution de la population active polonaise

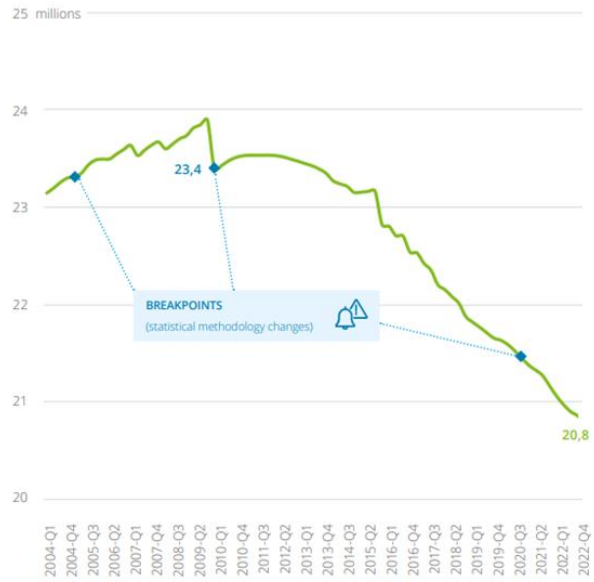

Source : UNHCR, Eurostat

Annexe 2 – Evolution du taux de chômage de la population active en Pologne

Source : UNHCR, Eurostat

Annexe 3 – Evolution de nombre de travailleurs ukrainiens affiliés à la sécurité sociale polonaise (en milliers)

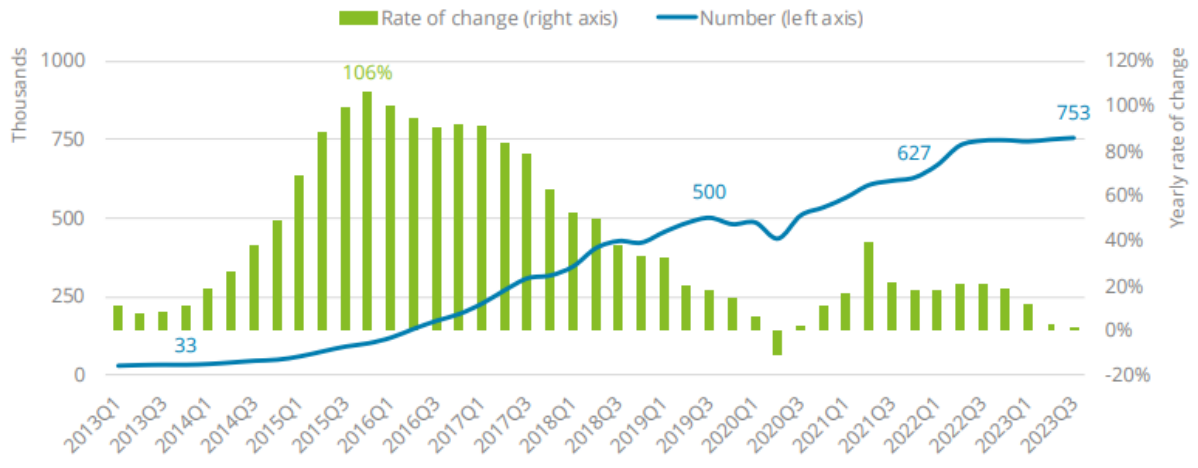

Source : UNHCR, Deloitte

Annexe 4 – Evolution de nombre de travailleurs ukrainiens affiliés à la sécurité sociale polonaise par secteur d'activité (NACE) entre le T3 2021 et le T3 2023 (en milliers).

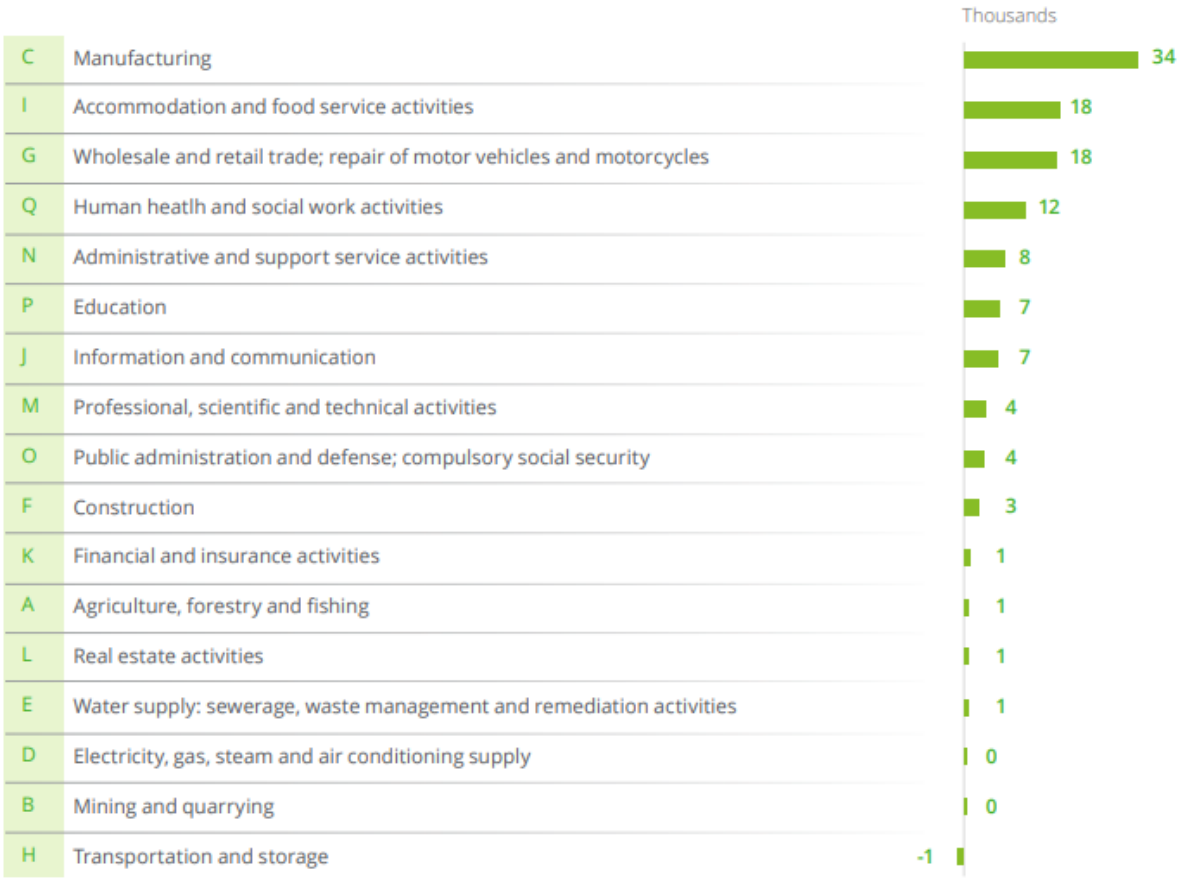

Source : UNHCR, Deloitte

Annexe 5 – Estimation de l'origine des revenus des ménages réfugiés ukrainiens en Pologne en 2023.

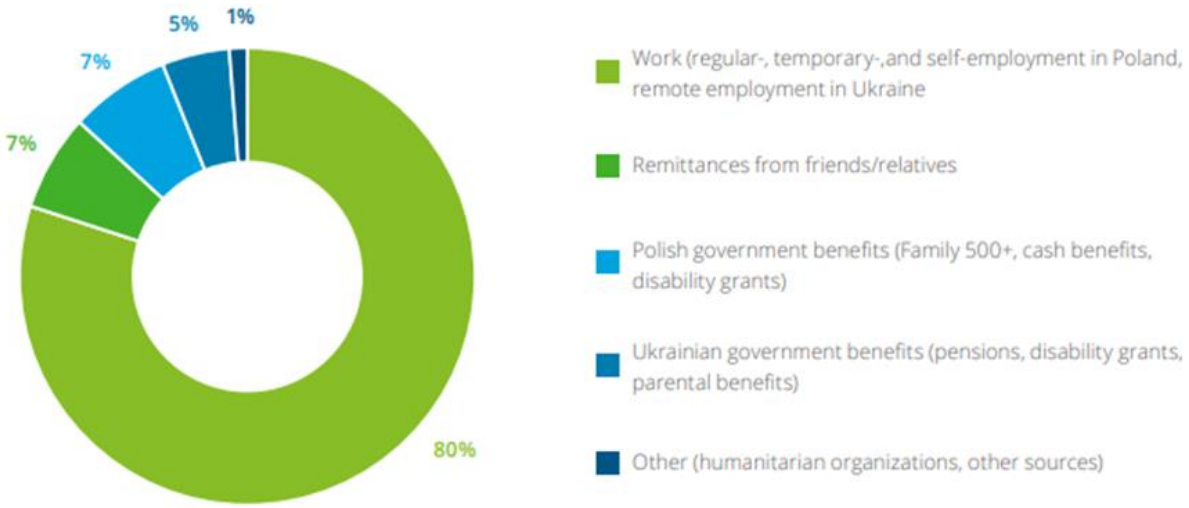

Source : UNHCR, Deloitte

Annexe 6a – Distribution des réfugiés ukrainiens affiliés à la sécurité sociale polonaise par région et par niveau moyen de revenu en septembre 2023.

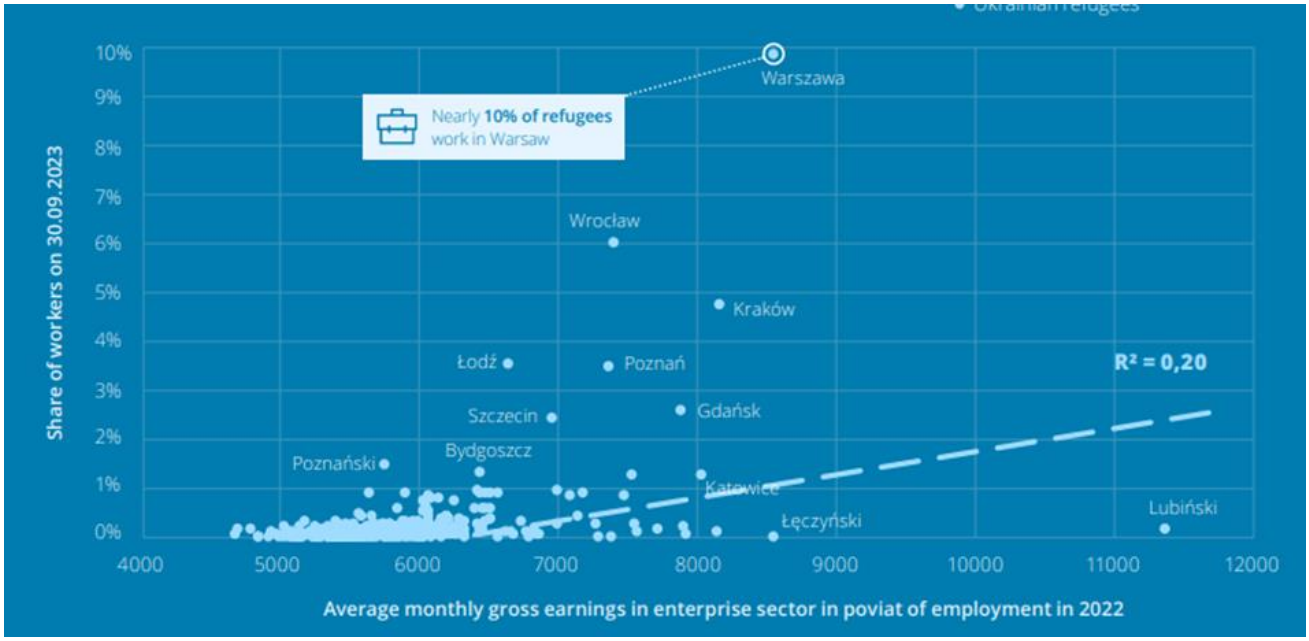

Source : UNHCR, Deloitte

Annexe 6b – Distribution de tous les affiliés à la sécurité sociale polonaise par région et par niveau moyen de revenu en septembre 2023.

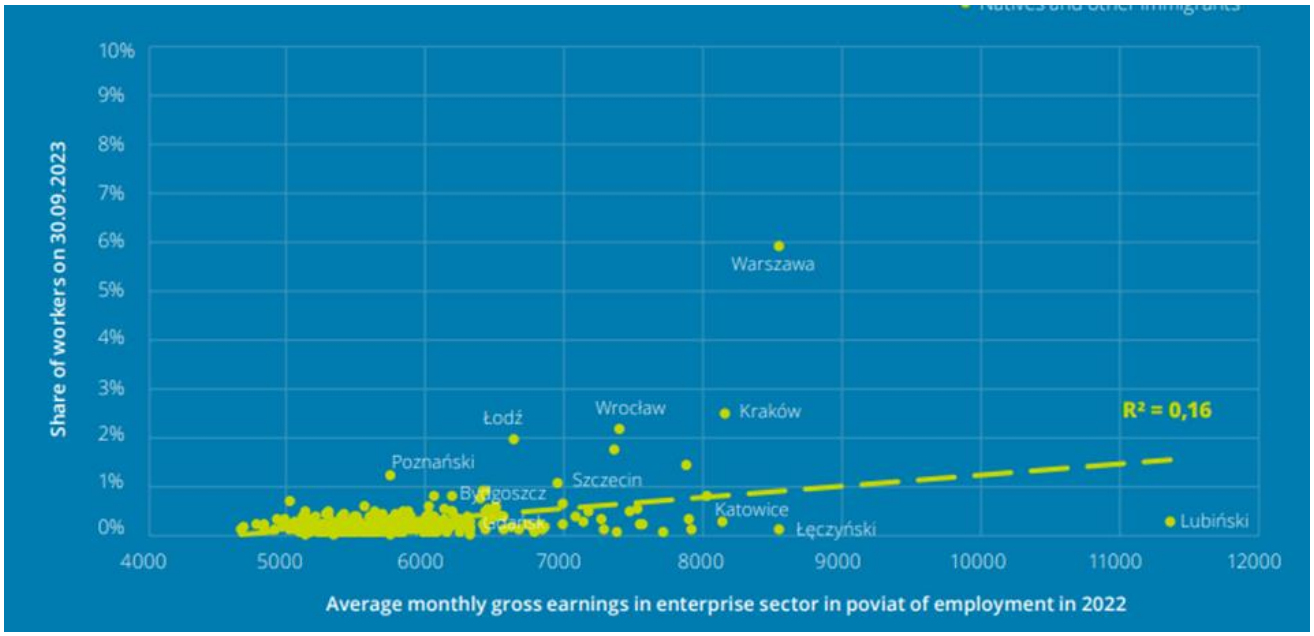

Source : UNHCR, Deloitte

Note : les revenus moyens de la région de Lubin sont élevés en raison de la présence du géant métallurgique KGHM.

Annexe 7 – Evolution du nombre de permis de travail délivrés par les autorités polonaises entre 2018 et 2023

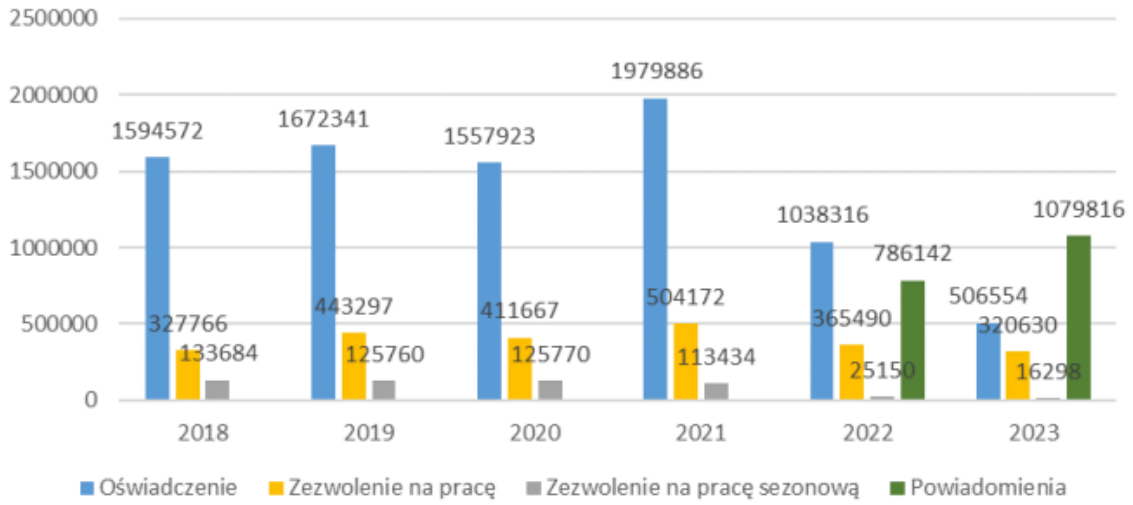

Source : Ministère polonais du Travail

Note de lecture :

- En bleu : les « déclarations de travail » permettant aux ressortissants Arméniens, Biélorusses, Géorgiens, Moldaves, Russes (jusqu'en 2022) et Ukrainiens de travailler 6 mois (puis 24 mois à partir de 2022) en Pologne dans le cadre d'une procédure simplifiée.
- En jaune : les permis de travail « classiques » remis à tous les ressortissants hors-UE
- En gris : les permis de travail « saisonniers »
- En vert : les « notifications » d'embauche de réfugiés ukrainiens.

Ces chiffres indiquent seulement les autorisations délivrées, et non le nombre de travailleurs immigrés effectivement présents en Pologne. Les réfugiés ukrainiens sont notifiés à chaque fois qu'ils changent d'emploi et peuvent donc être comptabilisés plusieurs fois.

Annexe 8 – Evolution du nombre total d'autorisations de travail remises par nationalité

Nationalité	2022	2023	Part en 2023	Croissance
Ukraine	1503286	1273979	66%	-15%
Belarus	231529	207798	11%	-10%
Géorgie	150385	87040	5%	-42%
Inde	41817	46292	2%	11%
Moldavie	48632	39168	2%	-19%
Népal	20129	35637	2%	77%
Philippines	22875	29790	2%	30%
Ouzbékistan	33566	28137	1%	-16%
Bangladesh	13542	27926	1%	106%
Turquie	25055	25981	1%	4%
Autres	124282	121550	6%	-2%
Total	2215098	1923298	100%	-13%

Source : Source : Ministère polonais du Travail

Note : ces données cumulent l'ensemble des permis de travail remis par les autorités polonaises (permis « classiques », « déclarations », permis « saisonniers », et « notification » d'embauche de réfugiés ukrainiens). Ces chiffres indiquent seulement les autorisations délivrées, pas le nombre de travailleurs immigrés effectivement présents en Pologne. Les réfugiés ukrainiens peuvent être comptabilisés plusieurs fois s'ils changent d'emploi.

Annexe 9 – Evolution de nombre de « déclarations » de travail de courte durée remises aux ressortissants Arméniens, Biélorusses, Géorgiens, Moldaves, Russes et Ukrainiens

Nationalité	2022	2023	Part en 2023	croissance (%)
Belarus	212409	200661	40%	-6%
Ukraine	610824	175433	35%	-71%
Géorgie	145620	85773	17%	-41%
Moldavie	46365	38522	8%	-17%
Arménie	7253	6165	1%	-15%
Russie	15845	0	0%	-100%
Total	1038316	506554	100%	-51%

Source : Ministère polonais du Travail

Note : la durée de validité de ces déclarations de travail a été allongée de 6 à 24 mois en 2022. Les ressortissants russes ont été exclus de ce dispositif à partir de 2022.

Annexe 10 – Evolution du nombre de permis de travail « classiques » remis aux ressortissants hors-UE

Nationalité	2022	2023	Part en 2023	Croissance
Inde	41640	45998	15,7%	10%
Népal	20045	35287	12,1%	76%
Philippines	22557	29154	10,0%	29%
Ouzbékistan	33373	27959	9,6%	-16%
Bangladesh	13539	27896	9,5%	106%
Turquie	25004	25934	8,9%	4%
Colombie	4129	11945	4,1%	189%
Kazakhstan	8883	10298	3,5%	16%
Vietnam	5908	9854	3,4%	67%
Indonésie	10011	9405	3,2%	-6%
Turkménistan	11919	8779	3,0%	-26%
Azerbaïdjan	7769	8206	2,8%	6%
Pakistan	4645	7393	2,5%	59%
Ukraine	85074	7298	2,5%	-91%
Kirghizistan	8051	6487	2,2%	-19%
Bélarus	18418	6383	2,2%	-65%
Zimbabwe	815	5017	1,7%	516%
Tadjikistan	5380	3395	1,2%	-37%
Sri Lanka	1627	3174	1,1%	95%
Chine	2233	2618	0,9%	17%
Autres	34470	28150	9,6%	-18%
Total	331020	292480	100%	-12%

Source : Ministère polonais du Travail

Annexe 11a – Evolution du nombre de travailleurs étrangers affiliés par leur contrat de travail à la sécurité sociale polonaise

Source : Ministère polonais du Travail

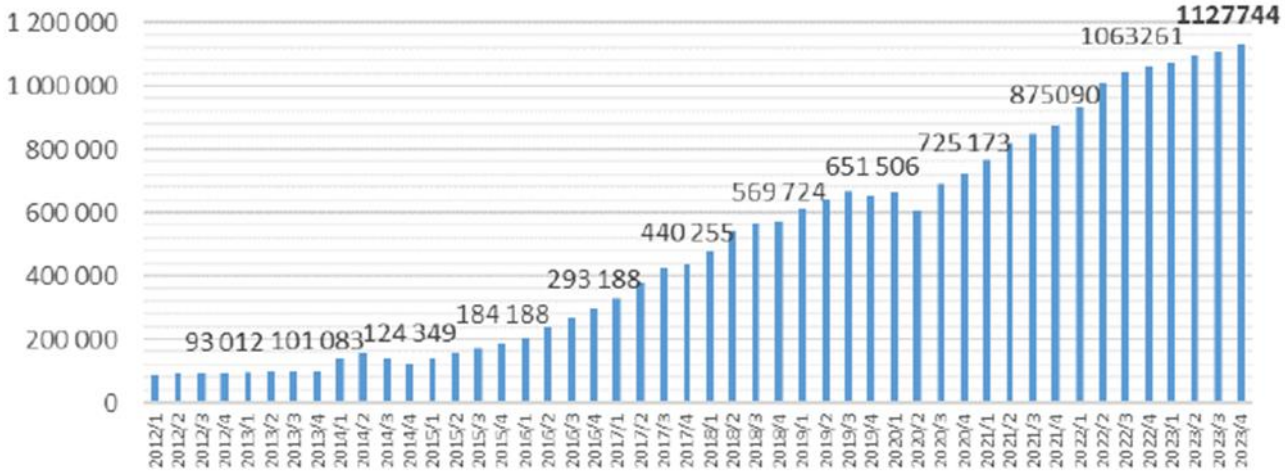

Annexe 11b – Estimation de l'origine des travailleurs immigrés par nationalité en septembre 2023.

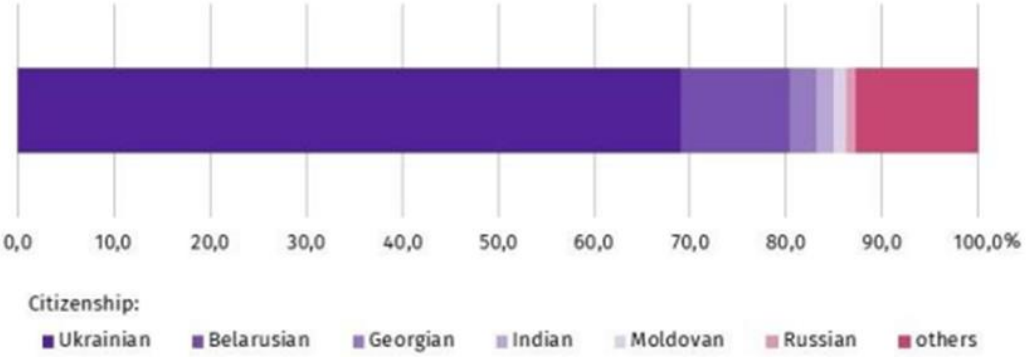

Source : GUS

Annexe 12a – Répartition des travailleurs immigrés par secteur d'activité de la nomenclature PKD (en %)

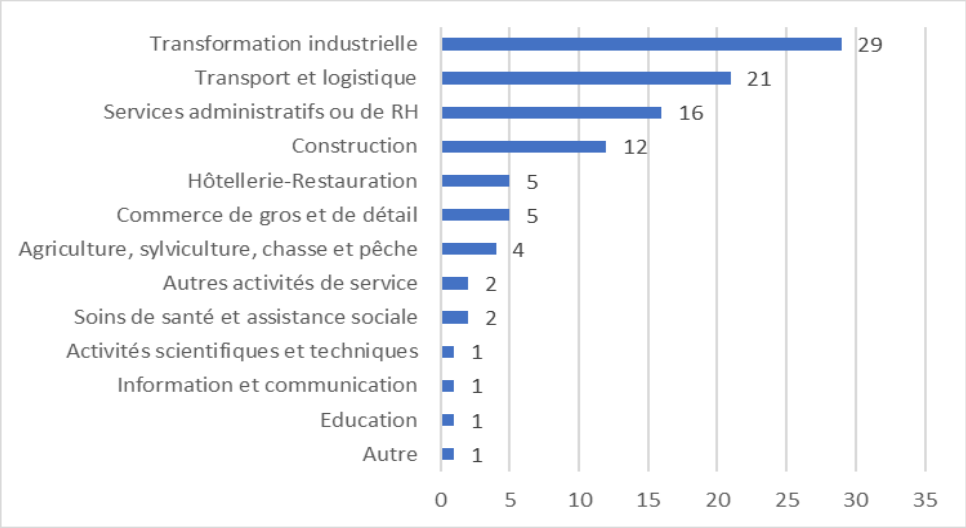

Source : Ministère polonais du Travail

Annexe 12b – Répartition des travailleurs immigrés par type d'emploi occupé (en %)

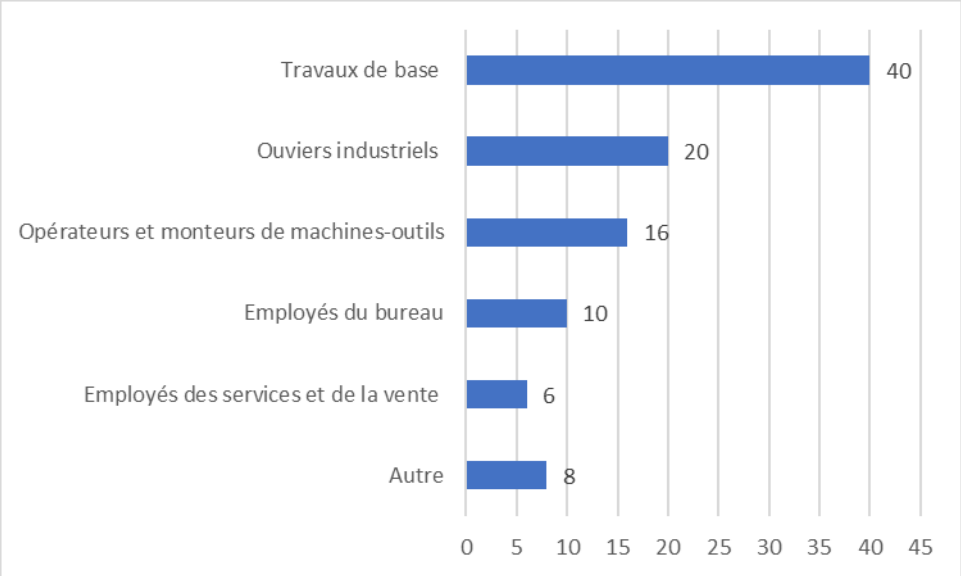

Source : Ministère polonais du Travail.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :
www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Service économique régional de Varsovie
varsovie@dgtresor.gouv.fr

Rédaction : SER de Varsovie

Abonnez-vous : cezary.toboja@dgtresor.gouv.fr